

LES AMIS DE COUPERIN 2017-2018

C'est une association à but non lucratif type loi 1901. Elle est gérée par un Conseil d'Administration comprenant un président, un trésorier et un secrétaire. Les membres du Bureau sont élus parmi les élèves, parents d'élèves, et enseignants. L'association étudie toute proposition d'action en faveur des élèves.

LES CHAMPS D'ACTION DES AMIS DE COUPERIN POUR LE COLLÈGE ET LE LYCÉE

AIDE AUX SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

Financement pour participation au Parlement Européen des jeunes de Nantes (2012) Grenoble (2013) Rennes (2014) Clermont-Ferrand 2017) élèves de 1ères + session Pologne septembre 2014.
Participation vente chocolats et financement séjour ski des 1ères STMG.
Transport d'élèves, notamment : visite de lycées pour les 3^{ème} et compétitions sportives
Participation au voyage dans les Flandres 2ndes & 1ères ES
Participation et vente objets pour le voyage en Italie (Italien LV2 et LV3)
Transport d'élèves de 6ème pour le théâtre

VIE CULTURELLE DE LA CITÉ SCOLAIRE

Achat et mise à disposition d'un piano pour les élèves dans le hall du RDC bâtiment J
Participation festival de musique « Couperin en scène » et fête de fin d'année des terminales.
Reportages photos fête de l'internat
Animation Bal des Terminales
Récompenses collégiens participant à la chorale.

ACTIONS ÉDUCATIVES

Participation journée « Portes ouvertes »
Participation aux remises des prix DNB, Bacheliers et élèves méritants le 3ème week-end de septembre.
Récompense concours diaporama Italie/Tradition Noël Italien. Récompense meilleurs vendeurs objets voyage
Participation inscription « Big challenge »
Prise en charge des repas intervenants sécurité routière.(Classes de terminales)
Carnaval du mardi gras et récompenses des meilleurs déguisements.

ACHATS DIVERS

Achat de tables et bancs pour l'aménagement du parc
Club escalade (structure artificielle dans l'enceinte de l'établissement)
Achat de casiers pour les sacs des élèves hall bâtiment J et foyer et vestiaires du gymnase.
Participation aménagement décoration internat

ADHÉSION

Le montant de la cotisation annuelle est de 5€ par enfant mais chaque famille est libre d'effectuer un don plus important. Dans le but d'aider l'A.S de l'établissement à participer aux compétitions sportives jusqu'aux championnats de France, vous pouvez choisir d'ajouter 2€ à votre cotisation (soit un total de 7€). Pour 2014/2015 le don a été de 138 € pour le collège et 414 € pour le lycée.

Nous vous rappelons l'importance de votre adhésion et l'utilisation qui en est faite ; il est nécessaire que l'association compte le plus grand nombre d'adhérents possible pour continuer au mieux ses activités...

Le président : Eric BREBANT

☞-----
(Merci de mettre ce feuillet avec votre règlement à l'ordre de **LES AMIS DE COUPERIN** avec un trombone mais surtout sans agrafe)

NOM de l'élève : Prénom CLASSE DE.....

NOM du responsable (si différent) :

- Adhère à l'association des Amis de Couperin et verse la somme de.....
- Adhère à l'association des Amis de Couperin et souhaite faire un don supplémentaire de 2€ à L'A.S en versant la somme de.....
- N'adhère pas à l'association des Amis de Couperin FSE.

Date :

Signature :